



Réunion CIQ/ CT2/ Mairie Du 04/12/2017.

Personnes présentes :

- Mme Lhen, maire de Fuveau
- Jean Paul Blais, adjoint au développement durable et au personnel
- France Lefort, adjointe à la communication
- Laurence Vic Massol, Directrice Générale des Services de la commune
- Lydia Répossi, chargée de mission A21
- Sandy Soulaïne, responsable service prévention, information déchets, AMP
- Laurence San Martin, service prévention, CT2
- Yassine Benbekma, conseiller du tri, CT2
- Gérard Hadjedj, chef de pôle collecte Rousset

CIQ représentés :

- St François
- St Michel
- Soleil Levant
- St Charles
- La Barque

Excusés :

- Gaëlle Barthélémy-Lassagne, conseillère municipale, déléguée au Tourisme et relais avec la Communauté d'Agglomération pour tri et gestion des déchets
- CIQ Les Espinades
- CIQSte Victoire
- CIQ Les Planes
- CIQVieux Quartiers
- CIQ Jeu de boules Ste Victoire

■ Objectifs de la réunion :

Associer les présidents des Comités d'Intérêt de Quartier (CIQ), à la démarche partenariale, CT2/ Mairie, de mobilisation pour un renforcement de la communication/sensibilisation sur le tri.

Points abordés:

- Bilan et évolution des ordures ménagères.
- Etat des lieux des dispositifs installés.
- Le territoire du Pays d'Aix et sa gestion globale des déchets.
- La problématique des dépôts sauvages.
- Les propositions d'actions.

■ **Bilan et évolution des ordures ménagères / Etat des lieux des dispositifs installés** : cf. Power point présentation « réunionCIQCT2 » (diapos 3 à 9).

Constat global d'amélioration et de meilleurs comportements sur l'ensemble du territoire, même si les tonnages récoltés en ordures ménagères sont de nouveau à la hausse depuis 2015.

Problématiques identifiées par le conseiller du tri CT2 :

- erreurs de tri.
- incivilités : lorsqu'un PAV est plein, les sacs sont déposés par terre. Beaucoup de déchets non appropriés déposés dans les PAV (cartons, déchets verts...).
- certains PAV, situés en bordure de route, ou sur des emplacements faciles d'accès, font l'objet de dépôts de déchets qui ne proviennent pas de leur quartier (ex : école Ouviaère et son terrain de sport attenant). Proposition du CT2: distribuer des dépliants aux abords de l'école, à la sortie des classes

Le conseiller du tri précise ses missions et modes d'interventions (cf diapo 13)

Les CIQ présents proposent qu'un mail leur soit envoyé afin de relayer l'information et signaler les incivilités et autres problématiques. Ils feront le relais auprès de leur zone.

Autres propositions :

- installer des caméras de surveillance, comme l'a fait la ville d'Auriol.

La commune n'est pas favorable à l'idée d'installer des caméras de surveillance.

- mettre plus de bacs de tri. La réponse faite est que cela ne garantira pas que les gens trieront mieux. De plus, le CT2 et le pôle collecte contrôlent régulièrement les points de collectes, et réajustent si besoin, soit en rajoutant des bacs, soit en les enlevant.

CIQ et pôle collecte s'entendent pour communiquer entre eux : les CIQ pourront signaler les insuffisances constatées.

Une liste est proposée durant la réunion, pour recueillir et recenser d'ores et déjà les problématiques.

Le CT2 précise également qu'un travail de mise à jour de la cartographie des PAV est en cours : le document leur sera transmis via la mairie.

■ **Le territoire du Pays d'Aix et sa gestion globale des déchets**: cf. Power point présentation « tri et prévention ».

Fuveau est la 3^{ème} commune la mieux équipée en composteurs et lombri composteurs.

50% de la collecte est effectuée par Véolia, qui travaille pour le CT2. Le reste est collecté par le pôle collecte de Rousset.

Actuellement, 4 communes sont en expérimentation pour une extension du tri (plus de plastiques, pots de yaourts...) : Châteauneuf le rouge, Mimet, Trets et Rousset.

D'ici fin 2018, c'est l'ensemble des communes du territoire qui devrait en bénéficier.
A partir de janvier, les pneus pourront être apportés à la déchetterie de Rousset.

Petit rappel concernant les indications sur les emballages : emballage « recyclable » ne veut pas automatiquement dire « recyclé par notre territoire ».

Au-delà de la question du recyclage, il semble évident qu'un travail est à faire sur les emballages (production de déchets à la source), et le changement des comportements.

Le CT2 propose des visites de sites aux CIQ qui souhaiteraient en organiser :

- au centre de tri des Pennes Mirabeau.
- au centre d'enfouissement de l'Arbois.

Il propose également de se rendre disponible pour :

- venir faire une présentation comme celle de ce soir, à l'occasion d'une de leur AG.
- effectuer une opération de sensibilisation (stand d'information), à l'occasion d'un événement ou autre animation de quartier (cf. Documents joints avec le compte rendu).

■ **La problématique des dépôts sauvages** : cf. Power point présentation « réunionCIQCT2 » (diapos 10 et 11).

Les dépôts sauvages coûtent :

- 2 agents, 2 fois par semaine en automne/ hiver.
- 2 agents tous les jours les deux autres saisons.

La mairie est en train d'effectuer un recensement sur la fréquence des dépôts sauvages : les CIQ vont être contactés.

Des procédures sont menées : depuis le début de l'année, 7 verbalisations ont eu lieu.

Solutions envisagées pour lutter contre les dépôts sauvages :

- déplacer, ou cacher certains bacs de tri.
- matérialiser des barrages d'accès à la forêt (merlons, barrières DFCl...)
- élaborer un document de synthèse sur les consignes de tri, les points de collectes, déchetteries, ressourceries.... Pour chaque nouvel arrivant.
- associer les entreprises de la zone à la démarche de sensibilisation.
- effectuer des piques de rappel à l'occasion des AG des CIQ.

Une enquête a été effectuée par le CIQ du Soleil Levant au sujet des déchèteries et des besoins. Cette enquête sera communiquée à la mairie.

La commune va faire une campagne d'affichage afin de sensibiliser les fuvelains. (diapo 10).

L'association « courir à Fuveau » organise comme chaque année, sa traditionnelle matinée de nettoyage de la commune, sur différents secteurs, en partenariat avec la mairie.

L'ensemble des associations, y compris les CIQ ont reçu l'affiche d'invitation, qu'ils devront relayer. (diapo 11).

Le CT2 précise que des caissons dédiés pour les ressourceries vont être installés dans les déchetteries. Une réflexion sur la mise en place de déchetteries professionnelle est également en cours.

Le site du Pays d'Aix recense les informations pratiques (déchettaire, ressourceries, consignes de tri...) : <http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets.html>

Point sur les déchets verts :

Plusieurs solutions envisagées et non validées :

- étude du CT2 pour une collecte porte à porte : 6 millions d'euros par an, coût trop important.
- mise à disposition de broyeurs : manutention à risque, matériel fragile et trop vite dégradé..... Les communes qui ont essayé ont interrompu cette démarche.
- mise à disposition d'une benne « libre » : avortée par crainte de dépôts sauvages à l'intérieur.

Certaines ont été mises en place, ou vont l'être :

- les déchetteries ont une plus grande tolérance concernant les apports de déchets verts par les particuliers, et ont étendus leurs horaires d'ouvertures.
- amélioration des bacs de dépôts déchets verts en déchetterie : les emplacements de dépôts vont être réaménagés, afin de permettre un vidage à même le sol.

Une solution retenue pour expérimentation :

La mairie et le CT2 proposent la mise à disposition d'une benne de 30m3 dans un quartier, de 8h à 17h, en semaine, à condition qu'un système de surveillance et de relais soit mis en place par le CIQ qui souhaite tenter l'expérience.

La commune attend que les CIQ intéressés se manifestent, et lui fournissent une liste de volontaires pour assurer la surveillance, avec une proposition de lieu.

Le lieu de dépôt de la benne et le jour de la semaine sera à étudier avec le CT2 et le pôle collecte.

■ **Propositions d'actions** : cf. Power point présentation